

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

ETABLISSEMENTS LANDRE	
10, rue de la Gangnerie	
37270	ATHEE SUR CHER

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :
- une installation classée relevant du régime de déclaration :

Demande de modification de certaines prescriptions applicables :

Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

Déclarant :

Date de la déclaration de la modification :

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :

La nature des modifications apportées aux installations de la scierie exploitée par la société ETABLISSEMENTS LANDRE est la suivante :

- construction d'un bâtiment de stockage de bois de 463,32 m².

Ce projet ne modifie pas le classement de l'établissement réglementé par les arrêtés préfectoraux n° 10019 du 18 novembre 1969, 10019 du 30 novembre 1973 et 12865 du 12 juillet 1988, désormais classé pour :

- un stockage de bois de 3 000 m³ : rubrique 1532-3, en déclaration,
- un atelier de travail du bois de 250 kW : rubrique 2410-B-2, en déclaration.

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R. 512-68 du code de l'environnement.